



### 42èmes journées de la SFSPM, Nice 2022

Session : La gestion du lien ville-hôpital en fonction de l'âge

# Renforcer le lien ville-hôpital Point de vue du pharmacien

**Dr Julie DUCRAY**, Pharmacien hospitalier, Centre Antoine Lacassagne Nice **Dr Mégane GONZALEZ**, Pharmacien d'officine, Pharmacie NiceTNL

### Lien d'intérêt

Les orateurs attestent ne pas avoir de lien d'intérêt.

# Introduction – Article 51 : lien ville-hôpital

Expérimentation nationale, financée par la sécurité sociale.

Phase pilote: 12 mois

Phase cible: 24 mois

#### Objectifs:

- > Rendre le patient autonome et acteur de son traitement
- > Favoriser le suivi, le bon usage et l'observance des thérapies anticancéreuses Per os (TO)
- > Assurer une prise en charge coordonnée du patient
- > Obtenir l'adhésion à son traitement
- Prévenir les effets indésirables

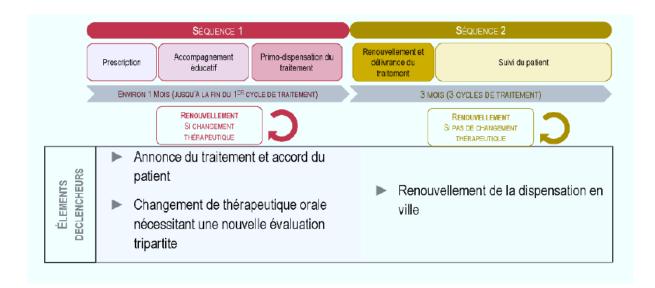


# Introduction – Qu'est ce que l'article 51

- ➤ Innovation organisationnelle :
  - Circuit pluriprofessionnel ville/hôpital
  - Centré sur le patient → échanges réguliers.



➤ Mode de financement innovant : par séquence



|             |  |   | i                                  |                            |
|-------------|--|---|------------------------------------|----------------------------|
| Forfaits di | fférentiés Phase                               | cible   |                                    |                            |
|             | Forfait<br>hospitalier<br>sans adhésion<br>PHO | Forfait<br>hospitalier<br>avec<br>adhésion<br>PHO | Partie<br>Pharmacien<br>d'officine | Partie Médecin<br>traitant |
|             | Parco  | urs A   | Parcou                             | rs A                       |
| Séquence 1  | 194 €  | 290 €   | 80 €                               | 25 €                       |
| Séquence 2  | 209 €  | 314 €   | 80 €                               | 25 €                       |
| Séquence 3  |  | 69 €  | 50 €                               | 50 €                       |
|             | Parco  | urs B   | Parcou                             | rs B                       |
| Séquence 1  | 234 €  | 331 €   | 40 €                               | 25 €                       |
| Séquence 2  | 337 €  | 337 €   | 0 €                                | 25 €                       |
| Séquence 3  | 257 €  | 257 €   | 0 €                                | 50 €                       |

# Mise en place à l'hôpital – Parcours patient Art. 51

- > RCP : décision de TO
- CS oncologue :
  - Annonce médicale sur TO
  - Information sur l'expérimentation
  - Adressage du patient vers l'AM
  - CR de CS
  - Lors de la tripartite remise des ordonnances (médicaments, bilans biologiques)

- > Assistante médicale HLM (1):
  - ✓ Aide au téléchargement de l'application CAL&you sur le téléphone du patient
  - ✓ Explication sur l'utilisation de l'outil, présentation des informations générales et le visu des RDV
  - ✓ Programme la CS tripartite (médecin / IDE / Pharmacien) dans créneaux dédiés (3 jours par semaine/2 créneaux par j)
  - ✓ Demande au patient de ramener ses ordonnances pour la CS tripartite

- > Assistante médicale HLM (2):
  - ✓ Récupère les coordonnées (Nom Prénom/Téléphone/Adresse)
    - Du médecin traitant
    - De l'Officine
    - ❖ De l'IDEL éventuellement
  - ✓ Transmet les coordonnées des professionnels libéraux et les dates de RDV de CS tripartite par mail aux différentes intervenants (pharmaciens PUI et IDEC)
  - ✓ Au décours de la tripartite prévoit les prochain RDV

- > IDEC unité HLM (1):
  - ✓ La veilles de la CS tripartite :
    - Prépare le dossier patient :
      - Livret de coordination,
      - Etiquettes,
      - Note information à l'usage des patients sur art 51,
      - Fiche médicament à l'usage des patients de la SFPO,
      - Flyer Oncolink,
      - Carnet de suivi

- ➤ Pharmacien PUI (1):
  - ✓ Une fois informé de l'inclusion du patient dans l'art.51 par l'AM :
    - Contacte le pharmacien d'officine par <u>téléphone</u> pour lui expliquer :
      - qu'un de ses patients est inclus dans l'article 51
      - qu'est-ce que l'article 51 en quelques mots
      - ce qu'il va devoir faire administrativement.

#### ➤ Pharmacien PUI (2):

- Puis envoie par mail au pharmacien d'officine :

  - Flyer synthétique expliquant l'article 51
  - Trame de CR, permettant de guider la CS pharmaceutique compléter + renvoyer par messagerie sécurisée mssanté a la suite de l'entretien.
  - Fiche explicative de la molécule prescrite, à destination des professionnels de santé, (fiche oncolien de la SFPO) : aide à la consultation.



L'expérimentation à laquelle vous allez participer donne lieu à une rémunération dérogatoire. De ce fait, afin que la CNAM puisse vous la verser, il est nécessaire que vous complétiez ce bulletin d'adhésion, à retourner à l'établissement de santé

Coordonnées de l'établissement:

Pensez à bien renseigner votre numéro AM, grâce auquel la CNAM effectuera le versement

#### **BULLETIN D'ADHÉSION**

Je soussigné, Madame/Monsieur de (nom de la pharmacie ) (n° AM du de la pharmacie ) déclare : agissant en qualité de représentant

- Accepter de participer à l'expérimentation de suivi à domicile des patients sous anticancéreux oraux (arrêté du 29 juillet modifiant l'arrêté du 30 novembre 2020)
- Avoir pris connaissance de ses conditions d'adhésion décrites dans le document joint
- Me conformer aux dites conditions d'adhésion

Date Signature

#### TRAME ET CR



| ηςο΄.        | NOM ET PRENOM DU PATIENT: |  |  |
|--------------|---------------------------|--|--|
| nco'<br>Link | N°:                       |  |  |

| D'ENTRETIEN  | Link Paragram   | N°:  |  | L'observance du patient à ce type de traitement est particulière<br>questionnaire de GIRERD constitue un support adapté: Il est co   |  |
|--|---|--|--|--|--|
| transmettre à l'équipe hospitalière. Lors du<br>entretiens suivants (séquences 2 et 3 de la pri<br>comme obligatoires sont le socle minimal à t  | premier entretien,<br>ise en charge), l'en:<br>transmettre à l'étab<br>mettra à l'établisse | le traitement oral y compris en automéd  | enseignée. Lors des<br>ations mentionnées<br>ur mémoire l'envoi<br>haque séquence de<br>EUR)  CHANGEMENTS THERA<br>quentes, elles ont lieu lors<br>dication — mais elles conce | répond par oui ou  Ce matin avez-vous oublié de prendre votre médica Depuis la dernière consultation avez-vous été en pa médicament ?  Vous est-il arrivé de prendre votre traitement avec à l'heure habituelle ?  Vous est-il arrivé de ne pas prendre votre traitemen certains jours, votre mémoire vous fait défaut ?  Vous est-il arrivé de ne pas prendre votre traitemen certains jours, votre mémoire vous fait défaut ?  APEUTIQUES  que d'autres médicaments sont pris en même temps que ernent également la phytothérapie. Ces interactions traitement anticancéreux ou du médicament associé. | retard par rapport the parce que,                                      |
| Nom du traitement anticancéreux :  | INFORM  | Toute évolution que vous repérez doit êt Y a-t-il eu un changement de prescripti | ons allopathiques et/ou p  | prise de thérapies complémentaires ?   | re >= 3  LES rapies orales. Sentinelle, vous jouez un rôle clé dans la |
| Date de début de traitement :  |   | Si oui, pour chacun : date ; prescript modification ? Oui                        | Non Non  | ologie ; précision : initiation, arrêt ou  | Équence.  Non  |
| Date de dispensation (obligatoire) :   |   |  |  |  |  |
| Dispensation à :  Patient  Aidant  Questionner l'expérience du patient conc patient et alerter l'équipe hospitalière er Gulde des questions pour orienter l'échange  | n cas de risque   |  |  |  |  |
| Une présentation des modalite<br>risques) du patient a-elle été fi   |   |  |  |  |  |
| Acquis  Comment vit-il son traitement  A-t-il des rendez-vous très rég  Le patient a-t-il le sentiment d traitement?  Ressent-il le besoin d'avoir une  Quelles sont ses difficultés au  Le patient a-t-il des questions  Commentaires pour l'équipe hospi | uliers avec les<br>'être éloigné (<br>e aide extérieure<br>quotidien ?<br>?                 | e ? (psychologique, aide au quotidien) ?   |  |  |  |
|  |   |  |  | Appel consécutif à l'équipe hospitalière : Infirmier  Appel consécutif au médecin traitant :   | Pharmacien Cancérologue Autre  |

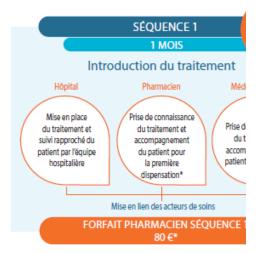
OBSERVANCE



- · Créer un lien de confiance avec le patient
- Bénéficier d'un lien privilégié avec l'équipe du cercle de soins tout au long du parcou
- Dispenser les chimiothérapies orales en to
- Participer à l'amélioration de la coordinati



LE PARCOU



de chaque séqu

#### OU'EST-CE OU'UNE EXPÉRIMENTATION ARTICLE 51 ?

Dispositif introduit en 2018 par la loi de financement de la sécurité sociale,
l'Article 51 permet d'expérimenter de nouvelles organisations en santé grâce à des modes
de financement dérogatoires. L'expérimentation Art 51 Onco'Link - Thérapies Orales
est la plus grande expérimentation en cours
et rassemble 45 sites à travers tout le territoire.



#### QUELLES SONT LES INNOVATIONS DE L'EXPÉRIMENTATION ONCO'LINK-THÉRAPIES ORALES ?

Une innovation organisationnelle par la mise en place d'un circuit pluri professionnel ville-hôpital, appuyé par des échanges réguliers entre l'équipe hospitalière et le patient, un entretien pharmaceutique à chaque dispensation d'anticancéreux oraux, et une coordination entre les professionnels de ville et de l'hôpital.

Un financement innovant construit par séquence qui valorise l'investissement de chacun des professionnels impliqués.



Coordonnées de l'équipe hospitalière

Service : PUI.....

Téléphone: 04 92 03 10 07.....

Mail: pharmacleclinique@nice.unicancer.fr pharmacleclinique@cal.mssante.fr

http://therapiesorales-onco-link.fr/



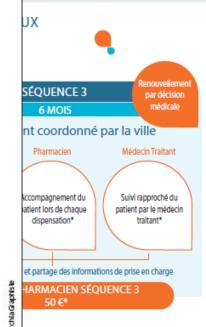


ipal acteur de ville en charge e à la fréquence de vos contacts interlocuteur privilégié.

aitement

des anticancéreux oraux raitements nts

équipe hospitalière



nent.

cien d'officine, votre rôle consiste à tenir l'équipe votre rémunération est adaptée en conséquence. Métabolisme et transporteurs

substrat

inhibiteur

**Wedicaments** 

Médicaments

Medicaments

Radiothérapie

Medicaments

Wédicaments

Allopurinol

mirtazapine, sertraline

Avec d'autres médicaments

Anticoagulants coumariniques

Antiepileptiques: acide valproique, phénobarbital,

Immunosuppresseurs : tacrolimus, ciclosporine

Antiacides: pansements gastro-intestinaux

phénytoine, Cyclophosphamide, désogestrel, carvedilol,

Fiche d'aide à la délivrance de chimiothérapie desti

# Bitan biologique Surveillance NFS, bilan hépatique et rénale régulière

Interactions médicamenteuses majeures

Voie métabolique majeure / inhibiteur-inducteur puissant Voie métabolique mineure / inhibiteur-inducteur modéré

Avec les substrats des CYP 209 : Augmentation des concentrations plasmatiques pouvant majorer les effets indésirables des

Conseils

Conseils

Conseils

Conseils

Conseils

Prudence en cas d'association

Anticoagulants : contrôle régulier de l'INR

Risque d'immunosuppression excessive

Surveillance de la concentration plasmatique de l'antiepileptique

Prise espacée, 2h avant ou après le protecteur gastrique

Radio-sensibilisation, adaptation de la posologie en cas d'association (2 000 mg/m²/jour pendant 5 jours tous les 7 jours)

Association déconseillée, diminution de l'efficacité de la capécitabine.

Grossesse et allaitemen Grossesse contre-indiquée Contraception obligatoire chez les femmes et les hommes pendant le traitement Allaitement contre-indique

#### Capécitabine - X

#### Présentation

| Classification médicamenteuse   | Dosage           | Photographies |
|---|------------------|---------------|
| Médicament cytotoxique : Antagoniste<br>pyrimidique Précurseur du 5 fluorouracile | 150 mg<br>500 mg |               |

#### Indications AMM

- Cancer du côlon de stade III en traitement adjuvant
- Cancer colorectal métastatique en monothérapie en 1<sup>ère</sup> ligne ou en a
- Cancer gastrique avancé en association à une chimiothérapie à base c
- Cancer du sein localement avancé ou métastatique en
  - association avec docetaxel après échec d'un traitement aux anthi
  - association avec bevacizumab en 1<sup>tht</sup> ligne si taxanes ou anthra:
     association avec lapatinib après échec d'un traitement aux anthra
  - · monothérapie après échec des taxanes et anthracyclines ou cont

D'autres indications hors AMM peuvent parfois être proposées

#### Posologie - Mode d'administration



La recherche d'un déficit en DPD est obligatoire avant toute initiation d'ur prescription et de délivrance").

- Posologie : 1250 à 2500 mg/m²/ jour en fonction du plan de prise, d'une
   Adaptation possible des doses en fonction de la tolérance clinique, du p.
- En cas d'oubli : ne pas prendre de prise supplémentaire, mais attendre l
   En cas de vomissement : ne pas prendre de prise supplémentaire, mais
- Comprimés à avaler entiers avec un verre d'eau, sans être écrasés, co Comprimés à prendre à heure fixe, dans les 30 minutes après le repar
- Conservation < 25°C, ne pas déconditionner les comprimés dans un pilu</li>
- Conditions de prescription et délivrance



CNCOUEN de <u>EFFO</u> est mis à disposition selon les termes de la juona <u>Creatine</u> Com Fondére au me canne à <u>Tima innovation pour</u> <u>BV NC 100</u> Les adurésation au code de ut tima que centre la contraction pouvert être obtanues à <u>Intion Jour</u>

CROCALIDA de SETAL est mis à deposition selon les termes de le licence Constitut Commons Attitudion : Partage dans les Mêmes Constitute du International Producir sur une carrier à <u>International parties de la constitute de la C</u>

Société Française de Pharmacie Oncologique - Fiche d'aide à la délivrance de chimiothérapie destinée aux professionnels page 1/8 de santé

en canoérologie, hématologie et oncologie médicale t le traitement :

je du taux d'uracile présent dans le sang des patients, doit avoir

n compte » sur la prescription, avant toute dispensation

| Grade | Surveillance / Prévention   |
|-------|---|
|       |   |
| 1 à 2 | Surveillance de la perte de poids. Alimentation i) fragmentée en plusieurs repas legers, ii) liquide et froi et ii) moins grasse, sans fiture ou épices. Prescriptio possible de traitements antiémétiques.   |
| à4    | Alimentation pauvre en fibre avec féculents, carotte,<br>banane et éviter fruits et légumes crus, laitage, café e<br>alcool. Hydratation abondante. Prescription possible d<br>traitements arti-diarrhéques. Surveiller une<br>déshydratation (prudence chez sujet > 80 ans).   |
| 1 à 2 | Alimentation adaptée en évitant les aliments acides, o collent et très salés. En prévention, utilisation d'une brosse à dent souple, d'un bain de bouche avec bicarbonate de sodium sans adjonction d'autres produet éviter les bains de bouches avec menthol. En curat presorption possible de bains de bouche avec bicarbonate et antifongique, et de topiques anesthésiants. |
| tå2   |   |
|       |   |
| 1 å 4 | Utilisation d'un agent hydratant et/ou de crèmes cicatrisantes sur les mains et pieds. Prescription possible de crèmes kératolytiques à l'urée ou à l'acide salicylique dans les formes hyperketatosiques. Prescription possible de dermocorticoides dans les formes inflammatoires. Utilisation possible de semelle orthopédiques 4- ortheses siliconneis                      |
| 1 à 4 | Utilisation d'un savon doux et d'un agent hydratant,<br>séchage par tamponnement. Exposition au soleil à év<br>et utilisation d'un écran total  |
|       |   |
|       | Activités indispensables et celles qui procurent un<br>bien-être à privilégier, activité sportive adaptée et<br>régulière à encourager  |

Interruption en cas d'élévation de la bilirubine (3 LSN) et

Surveillance bilan hépatique régulière

des transaminases (2,5 LSN).

Surveillance NFS régulière. Prudence en cas d'association avec un autre cytotoxique. Contacter un médecin si fièvre >38.5°C ou 38°C, 2 fois à 1 heure d'intervalle

Surveillance de signes évocateurs d'infections (herpes, rhinopharyngite...

eative Commons Attribution - Parlage dans les Mêmes Conditions 4.0 International

### ➤ IDEC unité HLM (2):

- ✓ Lors de la CS tripartite :
  - Fait reformuler le patient ce qu'il a compris de son traitement et des éventuels effets secondaires et complète si besoin les informations
  - Renseigne le « score epice » dans le dossier médical, rédige un CR reprenant les principaux éléments de la consultation, le nom du traitement, la posologie, et les modalités d'administration
  - Remet au patient les documents de l'expérimentation, la fiche traitement et le carnet de suivi

- ➤ IDEC unité HLM (3):
  - ✓ Au décours de la tripartite :
    - Envoie au médecin traitant par messagerie sécurisée ou par courrier en mode dégradé :
    - Le CR de sa CS,
    - La fiche produit professionnel de santé de la SFPO,
    - Le Flyer Oncolink,
    - La notice adhésion MT à l'expérimentation
  - ✓ Saisie activité article 51 dans le tableau de suivi des indicateurs

- ➤ Pharmacien PUI (3):
  - ✓ Lors de la CS tripartite :
    - Vérification de la bonne compréhension du patient des
      - Modalités de prises
      - Principaux effets indésirables
      - Conduite à tenir en cas d'effet indésirable
    - Recueille les différents médicaments pris par le patient (dont automédication et phytothérapie)
    - Explique le risque potentiel d'interaction

### ➤ Pharmacien PUI (4):

- ✓ Au décours de la tripartite :
  - Réaliser une analyse d'interaction médicamenteuse
  - Rédige un CR de CS -> envoyé par messagerie sécurisé mssanté au pharmacien d'officine
  - Appelle le patient si besoin
  - Appelle le pharmacien d'officine :
    - Prévient que le patient a son ordonnance de chimio per os
    - S'assure que le pharmacien d'officine à bien reçu tous les documents
    - Réexplique si besoin les démarches « administrative ».

### Mise en place à l'officine

Premier contact téléphonique pharmacien hospitalier + proposition de faire parti du suivi

> Signature du bulletin d'adhésion

Lors de la 1ère délivrance du traitement :

Entretien environ <u>5 min à 10 min</u> réalisé au <u>comptoir</u> ou par <u>téléphone</u>

- <u>Recueil d'informations (mode de vie, consommation compléments alimentaires, phytothérapie, automédication...)</u>
- > Ré explication du traitement et <u>remise de fiches médicaments</u>
- > Evaluation de la bonne compréhension du ttt par le patient

- > Remise d'une fiche médicament pour le médecin traitant
- > Scanne des fiches médicaments dans le dossier patient
- Mot dans le dossier du patient (ex : « patient suivi pour son cancer voir mégane dès que délivrance de ... ») pour être informée à chaque délivrance.

- Réalisation <u>d'un premier CR</u>
- Envoi par messagerie sécurisée au pharmacien PUI
- Quelques jours après réception CR hospitalier
- > Ajout au dossier du patient
- Archivage dans un classeur rangé par patient avec :
  - La ou les fiches de traitements
  - Le Bulletin d'adhésion
  - Tableau de suivi ( délivrance du traitement et envoi des CR)
  - Les CR officine + les CR hôpital classée du 1 au 10

- > CS oncologue (2):
  - ☐ Si bonne tolérance passage en séquence 2 (Poursuite du trt même dose/même posologie)
    - ✓ Courrier adressé au MT
    - ✓ Information donnée à l'AM qui va prévoir les prochains RDV avec IDEC, bilans de réévaluation et CS médicale de réévaluation après 3 ème cycle
    - ✓ L'AM en informe l'IDEC et le pharmacien PUI
  - ☐ Sinon renouvellement séquence 1 et reprise du même process

- ➤ **Tableau de suivi patient** (dates supposées de délivrance, dates réelles de délivrance et date d'envoi des CR)
- > Entretien au comptoir ou par téléphone après chaque délivrance de traitement
- > Réalisation à chaque fois de CR et envoi à l'équipe hospitalière
- > Archivage dans classeur

### Cas pratique Mme B : présentation

Mme B., 55 ans, d'origine Portugaise

Néoplasie mammaire métastatique RH+/HER2-

#### **Traitement initié:**

- Exemestane (AROMASINE®)
- Abémaciclib (VERZENIOS®) 150mg 2comp./jour

# Cas pratique Mme B : Séquence 1 (M1)

#### <u>Hôpital</u>:

- Cs tripartite organisée :
  - **≻**Oncologue
  - **IDEC**
  - **Pharmacien**
  - PHO contacté par téléphone par PHH
  - PHO accepte de réaliser le suivi en ville
  - PHH rédige un CR envoyé au PHO par mssanté.

#### Officine:

- 1<sup>ère</sup> délivrance Verzénios 150mg le 08/11/21
- Début du ttt le 10/11/22
- Entretien par téléphone le 10/11/21
- Modalités du traitement partiellement acquises
- Réexplication aliments et plantes à éviter
- Établissement du 1<sup>er</sup> compte rendu (CR) + Tableau suivi

#### TRAME ET CR

ik.

NOM ET PRENOM DU PATIENT

Ce CR est une traine d'entretien que vous aouvez utuser su vous le sound tet lar des entretiens pharmateut ques diet le potient et transmettre à l'équipe nopprusées cont au premier entretien seule à papere entretiens uturants (séquences à et à de ca price en crarge l'ensemble au pourment pos être considéré Les informations mentionness comme obligatoires sont le socie minimo la transmettre à dépositioner s'aprincé pour é, au production entraine de contra de la comme del la comme de la comme del comme de la comme del comme de la comme de

| EQUIPE HOSPITALIERE (DESTINATAIRE)  | PHARMACIE (EXPEDITEUR)   |
|---|--|
| Établissement ; Contact :   | Nom de la pharmacie Nom de la pharmaceutique (obligatoire si différent de la dispensation) :    Modalité de l'entretien pharmaceutique (obligatoire si différent de la dispensation) :   Présentiel  |
| Contact :   | Nom de la pharmacie  |
| CR transmis au destinataire par .   | N° AM pharmacien . €   |
|   | Contact MSSanté : .  |
|   |  |
| INFORMATION   | NS.GENERALES 24 INFERENCE 22 IN |
| Nom du traîtement anticancéreux : Vegences  |  |
| Nom ou traitement anticancereux. • O  | Date de l'entretien pharmaceutique (obligatoire si différent de la dispensation):  |
| Date de début de traitement : JO/MI 21  |  |
|   |  |
| Date de dispensation (obligatoire) : 08/11 [2[  | Présentiel Téléphone Visio   |
| Dispensation à :  | `  |
| Patient Aidant  |  |
| EXPERIENCE  | CT PATIENT.  |
|   |  |
| Questionner l'expérience du patient concernant la prise de s<br>patient et alerter l'équipe hospitalière en cas de risque ident |  |
| Guide des questions pour orienter l'échange (Avenant 21)  |  |
|   |  |
| risques) du patient a-elle été faite et sont-elles bi   |  |
| 4   | Partiellement acquis Non-acquis  |
| Comment vit-il son traitement?     A-t-il des rendez-vous très réguliers avec les servi   | one boenitaliane   |
| <ul> <li>Le patient a-t-il le sentiment d'être éloigné du mo</li> </ul>   |  |
| traitement ?  Ressent il le hesoin d'avoir une aide extérieure ?  | 7 ( ) ( ) ( ) ( ) ( ) ( ) ( ) ( ) ( ) (  |
| <ul> <li>Ressent-il le besoin d'avoir une aide extérieure?</li> <li>Quelles sont ses difficultés au quotidien?</li> </ul>       | [psychologique, aide au quotidien] ?   |
| Le patient a-t-il des questions ?   |  |
| ×   |  |
| Commentaires pour l'équipe hospitalière :   | is one son tractements italt   |
| patiente à bien com   |  |
| I nour son cancer et qui  | il était nécessaire de le prenaie cous   |
| in Elle a vier  | n comprer le posagre   |
| Co part   | 1 hand on I don  |
| Lifeculteen opendant.   | sur la comprehension des   |
| 10 1  | me antion do con doenis  |
| effets inderination   | n + in a la  |
| 1. On august.   |  |
| of Men was  | and MAA.   |
| et nur amble par a  | vai comp   |
| he semilor  | de munua (our les  |
| · L.L. à dure un  | io cuscació  |
| of which is on  | vai compris.<br>la dixaine de minuter tous les   |

Onco'link Patient :



Séquence 1: 1 mas

1 delivrance le 08/11/21 ) CROK Intretier realise le 10/11/122 )

Séquence 2 : 3 mou

|   | Date de prochaine<br>délivrance | Date réelle de délivrance | Date envoi CR |
|---|---------------------------------|---------------------------|---------------|
| 2 | 08/1421                         | 09/12/21                  | 09/12/21      |
| 3 | 08/01/22                        | 07/01/22                  | 08/01/22      |
| 4 | 08/02/22                        | 08/02/22                  | 08/02/22      |

Séquence 3 : 6 mous

|    | Date de prochaine<br>délivrance | Date réelle de délivrance | Date envoi CR |
|----|---------------------------------|---------------------------|---------------|
| 5  | 08/03/22                        | 07/03/22                  | 09/03/27      |
| 6  | 08/04/22                        | 04/04/22                  | 04/04/22      |
| 7  | 08/05/22                        | 02/05/22                  | 04/11/12      |
| 8  | 08/06/22                        | 30/05/22                  | 04/11/22      |
| 9  | 08/01/22                        | 07/07/12                  | 04/1/122      |
| 10 | 08/08/22                        | 12/08/22                  | 04/11/22      |

# Cas pratique Mme B : Renouvellement séquence 1 (M2)

#### CS oncologue:

Diminution dosage à 100mg le 10/12/21 car Neutropénie grade III

#### $AM \rightarrow CS PHH$ :

- Bonne observance, pas d'IM.
- PHO prévenu de la raison de l'adaptation de posologie

#### CS à l'officine :

Beaucoup d'EI: nausées, maux de tête, douleurs articulaires, grande fatigue.

Score GIRERD: 1 – Minime problème d'observance: saut volontaire d'une prise de traitement

# Cas pratique Mme B : 2<sup>ème</sup> Renouvellement séquence 1 (M3)

#### **CS** oncologue:

Diminution dosage à 50mg le 07/01/22 car Neutropénie grade III persistante

#### $AM \rightarrow PHH:$

- Bonne observance, pas d'IM.
- PHO prévenu de la raison de l'adaptation de posologie

#### CS à l'officine :

Bonne observance (GIRERD = 0)

**Quelques EI**: migraines, vomissements

# Cas pratique Mme B : Séquence 2 (M4)

#### CS oncologue:

Bonne tolérance du traitement à 50mg

Bon état général de la patiente

Poursuite du TTT à l'identique en séquence 2 (prochaine CS dans 3 mois)

#### CS à l'officine :

Bonne observance (GIRERD = 0)

Peu d'El: toujours des migraines, légère fatigue

Reprise d'une activité physique (vélo d'appartement 3x / semaine)

#### TRAME ET CR D'ENTRETIEN



| Nom et prenom du patien |  |
|-------------------------|--|
| Nº: #2                  |  |

Ce CR est une trame d'entretien que vous pouvez utiliser si vous le souhaitez lors des entretiens pharmaceutiques avec le patient et transmettre à l'équipe hospitalière. Lors du premier entretien, seule la partie « expérience patient » peut-être renseignée. Lors des entretiens suivants (séquences 2 et 3 de la prise en charge), l'ensemble du document doit être considéré. Les informations mentionnées comme obligatoires sont le socie minimal à transmettre à l'établissement, demandé pour l'évaluation nationale. Pour mémoire l'envoi d'un CR des entretiens pharmaceutiques permettra à l'établissement de déclencher votre rémunération à la fin de chaque séquence de soin.

| EQUIPE HOSPITALIERE (DESTINATAIRE)  | PHARMACIE (EXPEDITEUR)   | 0      |
|---|--|--------|
| Établissement Propins agree   | PHARMACIE (EXPEDITEUR)  Nom et prénom du pharmacien référent : GONTALET                      | Hegane |
| Contac  |  |        |
| V   | Nom de la pharmacie :  |        |
| CR transmis au destinataire par :   | N° AM pharmacien :<br>Contact MSSanté :  |        |
| MSSanté Appel Fax Courrier  | Contact Wissante .   |        |
| Informatio  | NS GENERALES   |        |
| Nom du traitement anticancéreux : Vergéricos  | Date de l'entretien pharmaceutique (obligatoire si différent de la dispensation) : $09/12/2$ |        |
| Date de début de traitement :   | Modalité de l'entretien pharmaceutique (obligatoire) :                                       |        |
| Date de dispensation (obligatoire) :  | Présentiel Téléphone Visio   |        |
| Dispensation à : Patient Aidant   | \  |        |
| EXPERIEN  | ICE PATIENT  |        |
| Questionner l'expérience du patient concernant la prise de<br>patient et alerter l'équipe hospitalière en cas de risque iden<br>Guide des questions pour orienter l'échange (Avenant 21)  | son traitement pour pouvoir <b>mieux connaître le vécu du</b><br>tifié :                     |        |
| <ul> <li>Une présentation des modalités spécifiques liées<br/>risques) du patient a-elle été faite et sont-elles jo</li> </ul>  | au traitement (indication, posologie, effets indésirables et                                 |        |
|   | Partiellement acquis Non-acquis  |        |
| Comment vit-il son traitement?  |  |        |
| <ul> <li>A-t-il des rendez-vous très réguliers avec les serv</li> <li>Le patient a-t-il le sentiment d'être éloigné du m</li> </ul>   | ices hospitaliers<br>onde médical du fait de la voie d'administration de son                 |        |
| traitement ? Ressent-il le besoin d'avoir une aide extérieure ? Quelles sont ses difficultés au quotidien ?   |  |        |
| Le patient a-t-il des questions ?   |  |        |
| Changement de pordag  Changement de pordag  Cle 45t à 100 mg Ca   | Le au solisier diminution ;<br>Le mauraise tolorance du                                      |        |
| I was seen as a |  |        |
| \   |  |        |

| OBSERVANCE   |
|--|
| 'observance du patient à ce type de traitement est particulièrement importante. Pour apprécier cette observance, le puestionnaire de GIRERD constitue un support adapté: Il est composé de questions simples, auxquelles le patient épond par oui ou  - Ce matin avez-vous oublié de prendre votre médicament ? - Depuis la dernière consultation avez-vous été en panne de médicament ? - Vous est-il arrivé de prendre votre traitement avec retard par rapport à l'heure habituelle ? - Vous est-il arrivé de ne pas prendre votre traitement parce que, certains jours, votre mémoire vous fait défaut ? - Vous est-il arrivé de ne pas prendre votre traitement parce que, certains jours, vous avez l'impression que votre traitement vous fait plus de mal que de bien ? - Pensez-vous que vous avez trop de comprimés à prendre ?  Chaque réponse positive vaut 1 point SCORE GIRERD (obligatoire) :  Bonne observance – score = 0, Faible observance – score = 1 ou 2 |
| Non observance - score >= 3  EFFETS INDESIRABLES   |
| La gestion des El est l'une des principales problématiques des thérapies orales. Sentinelle, vous jouez un rôle clé dans la détection de ceux-ci, le conseil et l'orientation du patient en conséquence.  Présence d'effets indésirables (obligatoire):  Oui  Non  Description:  Jatique   Licp Jatique   maure de tilue-  doulours autoulaires  Maures  |
| Conseils pharmaceutiques apportés: pactionner ses repas, bour en petit quantités on ausses: pactionner ses repas, bour en petit quantités ou 30 minions de marcher tour les jour 30 minions essaéger de marcher tour les jour 30 minions ou 3 jois/semaine his min. La patiente ou 3 jois/semaine his min. La patiente du temps in dit jour du velo d'appartement de temps in temps.   |
| ppel consécutif à l'équipe hospitalière : Infirmier Pharmacien Cancérologue Autre ppel consécutif au médecin traitant :  |

| euvent maj             | orer les effets | indésirables | ou diminue   | mais elles concert<br>er l'efficacité du tr<br>iniquée à l'équipe | aitement an  | ticancéreux o | u du médicame | ent assoc |
|------------------------|-----------------|--------------|--------------|---|--------------|---------------|---------------|-----------|
| a-t-il eu ur           | changement      | de prescrip  | tions allopa | thiques et/ou pr  | ise de théra | pies complém  | nentaires ?   |           |
| Si oui, po<br>modifica | tion? A You     | i            | Non          | licament; posolo  |              |               |               |           |
|                        | Ven             | cs en        | cos.         | jassage<br>Ž  | , de         | JSO           | mg /j         |           |
|                        | ā               | 100          | mg 1         | 1   |              |               |               |           |
|                        |                 |              |              |   |              |               |               |           |
|                        |                 |              |              |   |              |               |               |           |
|                        |                 |              |              |   |              |               |               |           |

# Cas pratique Mme B. : Séquence 2 (dispensations ultérieures)

### CS à l'officine :

Bon état général, reprise du travail

Pas de changement de traitement

Toujours quelques migraines avec nausées qui amènent la patiente à sauter la prise de son traitement (1 à 2 fois par mois)

→ observance moyenne : information remontée à l'équipe hospitalière.

### Conclusion - Discussion

#### <u>Hôpital</u>:

- Nécessité que le pharmacien hospitalier prévienne le pharmacien d'officine à chaque étape de l'art. 51, et les patients ayant souvent des <u>pharmacies différentes</u>.
- Timing difficile à respecter pour envoi des CR
   Très chronophage
- Les patients qui ont un HDJ circulaire frontière ne peuvent pas être inclus : soit le patient fait de l'HDJ, soit il fait de l'article 51.
- Pharmaciens d'officine intéressés
- Patient a priori content de cette démarche

#### Officine:

- Nécessite une bonne organisation ++
- Ne prend pas beaucoup de temps
- Difficultés :
  - Voir le patient au comptoir si ce n'est pas moi qui délivre l'ordonnance, ou information sur le passage du patient, Pb de communication en interne
  - Gère seule car personne d'autre n'est formé
  - Prise de notes avant rédaction CR
  - Accès difficile aux messageries sécurisées

### Conclusion - Discussion

- > Favoriser le lien ville hôpital
- > Meilleure communication des professionnels autour du patient
- Il n'est pas prévu dans le cadre de l'expérimentation art.51 que le pharmacien hospitalier revoit le patient : relai avec la ville pour le suivi.
- > Nécessité de changer les pratiques sur le long terme

### Merci pour votre attention.

**Dr Julie DUCRAY**, Pharmacien hospitalier, Centre Antoine Lacassagne Nice <u>julie.ducray@nice.unicancer.fr</u>

**Dr Mégane GONZALEZ**, Pharmacien d'officine, Pharmacie NiceTNL gonzalezmegane@gmail.com